

ROYAUME DU CAMBODGE
Nation Religion Roi

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

n°019/01/2009 CC.I.

Phnom Penh, le 08 janvier 2009

A

Son Excellence Monsieur PHAN CHANTHA, ancien Député

O B J E T : Demande d'interprétation de certaines questions relatives à la loi portant
Statut des Députés

REFERENCE : Votre lettre du 30 décembre 2008

En réponse à la lettre citée en référence et dont l'objet est rappelé sous
rubrique, j'ai l'honneur de vous faire connaître que lors de sa session plénière
du 08 janvier 2009, le Conseil Constitutionnel a examiné votre demande. Le
Conseil Constitutionnel considère qu'elle est irrecevable du fait que le demandeur n'a pas
la qualité requise, conformément à l'article 141 (nouveau) de la Constitution.

Je vous prie de croire, Excellence, à l'assurance de ma haute considération.

P. le Conseil Constitutionnel,
Le Président,

Signé et cacheté : EK SAM OL